



**ARRÊTÉ PORTANT RADIATION DES EFFECTIFS
de Madame VARINOIS Aline, par voie de mutation**

STATION THERMALE CLASSEE

Le Maire de BARBAZAN,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 86-68 du 13 Janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux,

Vu la demande écrite présentée par Madame VARINOIS Aline, sollicitant sa mutation auprès de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises à compter du 1^{er} septembre 2019,

Vu l'arrêté en date du 30/08/2019 de Monsieur Alain CASTEL, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaise, de nomination de Madame VARINOIS Aline par voie de mutation,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : À compter du 1^{er} septembre 2019, Madame Aline VARINOIS est radiée des effectifs de la collectivité.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis au Président du Centre de Gestion, au comptable de la collectivité et notifié à l'intéressée.

Notifié le :

20 Septembre 2019

Fait à Barbazan, le 19 Septembre 2019

Signature :

Le Maire,

Michèle STRADERE.

